

**PROCES VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DE LA LIGUE DE NATATION DE LA REUNION**  
**VENDREDI 26 OCTOBRE 2018**

➤ **Ouverture de la séance à 18 h 15**

**Les présidents présents** : CNP-Mme NEMOZ, CNPO- M. SAVIGNY, CNSJ-Mme FAUBOURG, CNSP-M. MACHU, DSL-Mme BERNET, LJN-Mme BENHAMLA, MOUFIA AQUATIK-M. ROBERT, NDSR-M. PAUSE, SYNCHRO N'OR-Mme CARDOT

**Les présidents représentés** : ACE – Isabelle SALEDY trésorière

10 clubs présents ou représentés.

➤ **18 h 20 : Ouverture de l'assemblée générale ordinaire**

Mme Guilène FAUBOURG, Présidente de la Ligue de Natation ouvre la séance en remerciant aux participants leur présence.

Tableau des voix des clubs présents :

CLUBS	VOIX*
ACE	53
CNP	465
CNPO	319
CNSJ	495
CNSP	91
DSL	90
LJN	62
MOUFIA A.	207
NSDR	651
SYNCHRO N'OR	33

\*nombre de voix calculé d'après les statuts (1 licencié = 1 voix) sur les licenciés de la saison précédente.

➤ **Rapport moral** (*annexe 1*)

Lecture du rapport moral par la présidente, Guilène FAUBOURG qui constate une forte diminution du nombre de licenciés.

Avec une abstention, le rapport moral est adopté.

➤ **Bilan financier**

**Rapport du trésorier** (*annexe 2*)

La lecture du rapport de trésorerie (*annexe 2*) est faite par le trésorier, M. Henri FONTAINE.

Le trésorier explique la situation délicate de cette fin de saison et propose afin de trouver un équilibre financier en révisant les tarifs des frais de compétition.

Proposition faite aux présidents de l'assemblée :

- 20,00€ par équipe pour les interclubs toutes catégories
- 10,00€ par équipe pour les interclubs Avenirs et Jeunes
- 4,00€ par nageur pour les challenges par zone
- 4,00€ par épreuve pour les autres compétitions

Avantage aux clubs labellisés : 2,50€/engagement au lieu de 4,00€

Les tarifs sont accordés par l'assemblée à l'unanimité.

**Rapport de l'Expert-comptable**

M. Vincent MURAT représentant du cabinet d'expert-comptable « Moustafa IBRAHIM » fait la lecture des comptes arrêtés au 31 aout 2018 (*annexe 3*).

Le résultat au 31 aout 2018 dégage un déficit de - 17 309€.

Ce déficit est généré principalement par les facteurs suivants :

- baisse de licenciés
- diminution des engagements aux compétitions
- non rentabilité de l'Erfan

On parle de déficit chronique sur deux postes qui sont le fonctionnement et l'Erfan.

L'expert-comptable et la présidente insistent sur l'importance de la licence.

Réaction d'une présidente de club qui se rend compte que les tarifs imposés par la fédération avantagent les clubs et non la ligue.

## **Rapport du Commissaire aux comptes**

M. Patrick PATCHEZ le commissaire aux comptes, atteste la sincérité des comptes et explique que le résultat est structurellement déficitaire.

La ligue est dans une situation satisfaisante mais elle doit se poser sur la gestion de ce déficit et prendre des décisions qui s'imposent car le commissaire aux comptes attire l'attention sur la baisse continue des subventions.

Le Commissaire aux comptes présente son rapport de certification des comptes (*annexe 4*).

Vote de l'approbation des comptes : voté à l'unanimité

Vote du rapport du commissaire aux comptes : voté à l'unanimité

### **➤ ERFAN**

Constat d'une baisse de stagiaires et ce malgré une proposition diversifiée selon les besoins étudiés.

Malgré la suppression sur les brevets fédéraux, l'erfan reste déficitaire. Peut-être un manque de communication ou d'intéressement des jeunes.

Le nombre de stagiaires de l'Erfan subi une baisse constante et l'assemblée est amenée à prendre une décision.

Doit-on maintenir l'Erfan ? Demande de vote aux présidents de clubs présents.

-NON pour le maintien de l'Erfan : 2 024 voix

-OUI pour le maintien de l'Erfan : 409 voix

-Abstention : 33 voix

La dissolution de l'Erfan et la suppression de l'emploi rattaché ont été votés à la majorité.

### **➤ Budget prévisionnel 2018/2019 (*annexe 5*)**

Le budget prévisionnel 2018/2019 est annoncé par la présidente. Le budget de la prochaine saison sera moins conséquent que la saison dernière car moins de dépense sur l'organisation du meeting. Budget estimé à hauteur de 228 706€. La ligue a du mal à se projeter financièrement avec la réforme des tarifs de licence.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

### **➤ Homologation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017 (*annexe 6*)**

Le PV du 20 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

➤ **Rapports des Commissions** (*annexes 7, 8, 9,*)

Etant donné que les rapports des différentes commissions avaient été transmis par mail aux présidents, la lecture des rapports n'est pas effectuée.

➤ **Election au poste vacant**

Réception d'une candidature qui a été validée par les membres lors du conseil d'administration du 12 octobre 2018, il s'agit de Mr Fabrice ROBERT, président du Moufia Aquatik.

La candidature de Mr ROBERT Fabrice est votée à l'unanimité.

➤ **Points divers**

- Il y a encore un mois on était incertain sur la participation de la Réunion aux Jeux des Iles mais oui des stages d'entraînement se dérouleront dans l'année.
- La présidente rappelle l'importance des officiels sur les compétitions.

La présidente lève la séance à 20h50 et invite les personnes présentes à un pot de l'amitié.

**Guilène FAUBOURG**

**Présidente**

**Mahdia BENHMALA**

**Secrétaire Générale**